

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-683/SG/FP infligeant un avertissement à un infirmier du cadre territorial.

n° 71-683/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement avec inscription au dossier est infligé à M. Hassan Daoud Ahmed, infirmier de 2° classe, 1° échelon du Corps territorial de la Santé publique, en service à l'Hôpital Peltier (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales), pour négligences dans l'exercice de ses fonctions d'infirmier de garde.